

## Cession de parts sociales/licenciement

Par n88, le 23/06/2009 à 11:10

Bonjour,

J'ai quelques interrogations et de ce fait je mepermets de me tourner vers vous.

Je fais partie d'un bureau de traduction (sarl),mon gérant associé majoritaire (suis également associée) me propose une cession de parts sociales avant mon licenciement, que dois-je penser ou faire. La proposition de rachat et l'euro symbolique? De plus, il est question de mettre enplace un EURL? Que dois-je comprendre?

D'avance merci car suite à la nouvelle du licenciement suis vraiment perdue!

D'avance merci! Bien Cordialement

N.BAHI